

Nombre de membres en	Séance du 6 juillet 2021
exercice: 15	L'an deux mille vingt-et-un et le six juillet l'assemblée régulièrement convoquée
	le 6 juillet 2021, s'est réunie sous la présidence de Stéphen PARRAUD
Présents: 9	Sont présents: Stéphen PARRAUD, Michèle PIEDNOIR, Jean-Pierre BAGUR,
	Sandrine IOPPOLO, Jacques BOUFFIER, Didier CHAMPOURLIER, Bettina
Votants: 11	SCIUTTI, Nathalie MURGIER, Bernard LAUTHIER
	Représentés: Sarah EVEILLARD par Bettina SCIUTTI, Josiane TRAVERT par
	Stéphen PARRAUD
	Excuses: Claude MONIER, Nicolas DE CLERCQ, Alexandru CHERCIU,
	Marie-Claude FEDRIGHI-RAPUZZI
	Secrétaire de séance: Michèle PIEDNOIR

Ouverture de la séance à 18h30.

Election du secrétaire de séance : Michèle PIEDNOIR à l'unanimité.

Le compte rendu du conseil municipal du 17 juin 2021 est approuvé à l'unanimité.

EMPRUNT BUDGET EAU ET ASSAINISSEMENT POUR REMBOURSEMENT DLVA

Afin de pouvoir rembourser la dernière somme restante de 221 981,10 € à DLVA (sur un montant total de 590 412.82€), comme stipulé dans l'arrêté préfectoral du 08/06/2018, il est proposé aux conseillers municipaux de faire un emprunt de 200 000€.

LE CONSEIL MUNICIPAL, OUÏ L'EXPOSÉ DE MONSIEUR LE MAIRE ET APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, À LA MAJORITÉ, 1 ABSTENTION

- DECIDE ET APPROUVE un emprunt de 200 000€ auprès de la banque Crédit Agricole Provence Côte d'Azur sur une durée de 30 ans aux conditions suivantes :
 - Taux: 1.50%
 - Frais de dossier : 400€
 - Périodicité de remboursement : trimestrielle
 - Montant annuel: 8 291.08€,
- AUTORISE MONSIEUR LE MAIRE à signer tous les pièces nécessaires à la bonne mise en place des présentes,
- PRECISE que les crédits sont inscrits au budget eau et assainissement.

CONTRAT D'ENTRETIEN SOPEI

Le précédent contrat avec SOPEI prévoyait des missions que notre agent des services techniques effectuait déjà. Le contrat étant arrivé à expiration, il est proposé au conseil municipal de renouveler le contrat en supprimant l'exploitation courante des ouvrages (1 visite par semaine) soit un coût de 8 290€ HT par an en moins.



LE CONSEIL MUNICIPAL, OUÏ L'EXPOSÉ DE MONSIEUR LE MAIRE ET APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, À L'UNANIMITE,

- APPROUVE le contrat tel qu'exposé,
- AUTORISE Monsieur le Maire à signer ledit contrat,
- DIT que les crédits seront inscrits au budget 2021 de l'eau et assainissement.

ADHÉSION ANNUELLE À LA FONDATION DU PATRIMOINE

Il est proposé aux conseillers municipaux de renouveler l'adhésion à la Fondation du Patrimoine afin de témoigner de l'engagement de la commune à soutenir les actions de préservation du patrimoine privé et public de la commune. Le montant annuel pour une commune de moins de 1 000 habitants s'élève à 75€.

LE CONSEIL MUNICIPAL, OUÏ L'EXPOSÉ DE MONSIEUR LE MAIRE ET APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, À L'UNANIMITE,

- APPROUVE l'adhésion telle qu'exposée,
- AUTORISE Monsieur le Maire à signer l'adhésion,
- DIT que les crédits seront inscrits au budget 2021 de la commune.

MODIFICATION ADOPTION DU NOM DES RUES

Lors du dernier conseil municipal du 17 juin dernier, avait été votée à l'unanimité par la délibération 06-2021-023 l'adoption des noms des rues du village. Malheureusement quelques rues avaient été omises. C'est pourquoi, la liste exhaustive des rues de la commune est présentée à l'ensemble du conseil municipal suivant le plan et la liste ci-dessous :

Traverse du Tote

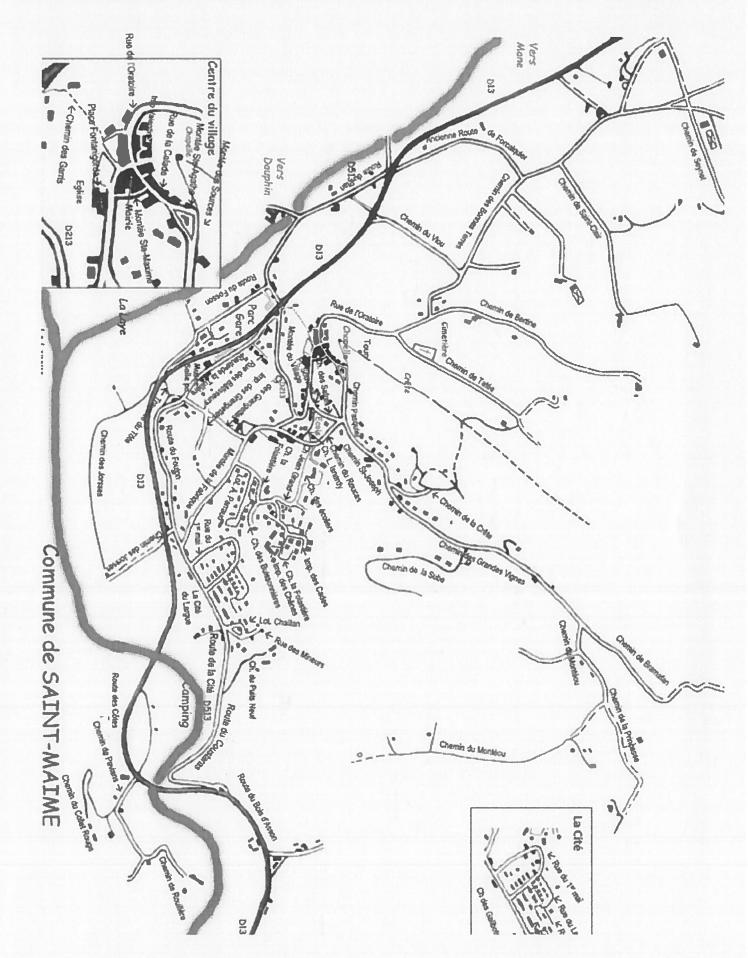
Lotissement la Cité du Largue Impasse des Grangettes Lotissement Chaillan Chemin des Mineurs Ancienne route de Forcalquier Chemin du Puits Neuf Route du Coustaras Route du Bois d'Asson Route des Côtes Chemin du Collet Rouge Chemin de Rouillère Chemin de Pavians Chemin des Buissonnières Chemin Saint-Clair Chemin de Tatée Chemin de Bertine Chemin du Viou Route du Fosson Route du Plan Rue des Bâtisseurs

Chemin des Galibots Chemin des Jorsses **Chemin des Grangettes** Chemin des Ecoliers Chemin Jean Grand Chemin de la Sube Chemin Saint-Joseph Montée de la Fabrique Route du Foulon Chemin de la Tuilière Chemin de la Crête Chemin de Bramafan Chemin de la Princesse Chemin du Montéou Chemin des Grandes Vignes Route de la Cité Rue Casabene Rue des Cabanons Rue du Lavoir

Rue du 1er Mai Chemin de la Folastière Chemin Léon Isnardy Place du Souvenir Chemin des Safres Montée du Village Montée des Sources Chemin des Garris Place Fontanigorda Montée Sainte-Maxime Place de la Mairie Impasse Valentin Rue de l'Oratoire Montée Sainte-Agathe Chemin Pasquier Chemin du Roucas Lotissement Albert Parraud Rue de la Calade Chemin des Bonnes Terres

Chemin de Seynet







LE CONSEIL MUNICIPAL, OUÏ L'EXPOSÉ DE MONSIEUR LE MAIRE ET APRÉS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, A L'UNANIMITE

- ADOPTE les nouvelles dénominations attribuées aux voies conformément à la liste ci-dessus et au plan en annexe
- AUTORISE Monsieur le Maire à signer toutes les pièces nécessaires à l'exécution de la présente délibération

QUESTIONS DIVERSES

Monsieur le Maire dans le cadre de ses délégations annonce avoir accepté un don de 500€ pour la commune de la part de l'association Débal'Villages Animés.

Fin de la séance 20h35

- Vedreit